

**TERRITOIRES
D'ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS.**

Programme Volontaires

Collectivités-hôtes de la Coupe du Monde de
Rugby 2023 – Juin 2022



1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte	3
1.2. Notion de « volontaires »	3
1.3. La gestion des programmes volontaires.....	4
2. LE PROGRAMME VOLONTAIRE DE FRANCE 2023	5
2.1. Informations générales.....	5
2.2. Périmètre d'intervention des volontaires de France 2023.....	5
2.3. Type de missions confiées aux volontaires de l'organisateur	6
2.4. Cadre légal du recrutement des volontaires	6
2.5. Formations	7
2.6. Dotations	7
2.7. Prise en charge (transport, restauration, hébergement, ...)	7
2.8. Outil de gestion des volontaires	8
2.9. Calendrier	8
3. LE PROGRAMME VOLONTAIRES DES COLLECTIVITÉS-HÔTES	9
3.1. Les objectifs communs des collectivités-hôtes	9
3.2. Structuration des périmètres de responsabilité des sites	10
3.3. Lieux d'intervention des volontaires collectivités-hôtes	10
3.4. Les missions confiées aux volontaires des collectivités-hôtes	10
3.5. Les coûts pour une collectivité-hôte	11
4. FOCUS SUR CHAQUE COLLECTIVITÉ-HÔTE	13
4.1. Bordeaux	14
4.2. Lille	17
4.3. Lyon.....	20
4.4. Marseille	23
4.5. Nantes.....	26
4.6. Nice	29
4.7. Paris (n'accueille pas de rencontre)	32
4.8. Saint-Denis & Plaine Commune	35
4.9. Saint-Etienne	38
4.10. Toulouse.....	41
5. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	43
5.1. Estimation de volumétrie pour la RWC 2023 des collectivités-hôtes.....	43
5.2. Recrutement, Formations et dotations.....	43
5.3. Communication « Organisateur – Collectivités-hôtes ».....	45
5.4. Communication « Grand public »	46
5.5. Partenariats	46
6. EN CONCLUSION	47

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

À l'occasion de la Coupe du monde de Rugby en 2023 (RWC 2023), l'arrivée massive de spectateurs implique que les collectivités hôtes développent **un programme d'accueil de ces populations** qui passera par une mobilisation de volontaires ou d'agents de la collectivité. On parle de « programme » car il comprend à la fois le recrutement, la formation des volontaires, et la gestion d'un ensemble de services (restauration, transport, dotation...), de droits et de devoirs.

Les programmes des collectivités hôtes sont distincts des programmes volontaires déployés par les comités d'organisation (ici, France 2023), qui se concentrent sur les sites de compétitions et leurs abords immédiats ainsi que sur les aéroports.

Dans ce cadre, Territoires d'Événements Sportifs a mandaté Keneo afin de réaliser cette étude visant :

- À dimensionner, d'un point de vue global, le programme volontaires de chaque Collectivité-Hôte de la RWC 2023 ;
- À présenter les éventuelles articulations à prévoir avec le dispositif de France 2023.

1.2. Notion de « volontaires »

Les volontaires représentent une composante essentielle à l'organisation d'un tel événement et notamment pour l'accueil des visiteurs sur les territoires hôtes.

Un volontaire est une personne qui donne de son temps, sans contrepartie (en espèces ou sous la forme d'avantage en nature), pour aider à l'organisation et/ou à l'accueil d'un événement. Il est libre de se désengager de l'événement à tout moment. Cependant, une fois qu'il a pris connaissance des procédures mises en place et des règles d'engagement, il appartient au volontaire de respecter ses engagements pris en amont de l'événement.

Une vigilance toute particulière doit être accordée à la requalification (par les tribunaux) du bénévolat en salariat. Dès lors que le volontaire perçoit un avantage (en espèces ou en nature) excédant le strict remboursement de frais réellement exposés, et qu'un lien de subordination contraignant peut être caractérisé entre lui et la structure organisatrice, le bénévolat peut être requalifié en contrat de travail.

Le volontaire du programme des collectivités-hôtes désigne ainsi « *toute personne bénévole qui s'engage librement et de son plein gré à collaborer de façon désintéressée, au mieux de ses capacités, à la préparation, l'organisation et/ou à l'accueil de l'événement, en accomplissant les tâches qui lui sont confiées par toute personne désignée et habilitée¹* » par la collectivité.

¹ Charte du volontariat olympique et paralympique, Paris 2024

VOLONTAIRE VS BÉNÉVOLE

Les deux termes sont souvent employés de manière interchangeable. Cependant, une vigilance est à porter au « volontariat associatif » qui répond à un statut spécifique en France.

Nous employons ici la dénomination « volontaire » dans un souci de simplification de traduction depuis l'anglais (*volunteer*) et de cohérence avec les termes employés par les organisateurs.

Les volontaires des programmes des organisateurs et collectivités ne répondent pas au statut de volontariat, ce sont les réglementations de bénévolat qui s'appliquent.

1.3. La gestion des programmes volontaires

Dès lors qu'une collectivité ou un comité d'organisation s'engage dans le développement d'un programme volontaires, 4 principales phases se succèdent :



- **Recrutement** : le recrutement des volontaires peut être opéré via une plateforme de gestion, qui permet de gérer la sélection des candidats, d'éventuels entretiens et leur affectation aux différentes missions. D'autres solutions plus « classiques » peuvent être utilisées comme la mise en place d'une adresse générique ;
- **Formation** : la formation des volontaires recrutés s'appuie sur un socle commun complété de modules spécifiques à la bonne réalisation des différentes missions des volontaires. Ce programme de formations peut être en ligne, potentiellement mutualisable entre les programmes volontaires, couplé à des rassemblements en physique en amont de l'événement ;
- **Déploiement opérationnel** : les volontaires sont répartis entre différentes fonctions opérationnelles (accueil / orientation / information, restauration, logistique, etc.), au sein desquelles une tâche leur est dédiée. Ils sont amenés à intervenir aussi bien avant (épreuves tests) que pendant l'événement ;
- **Bilan / héritage** : le post-événement est important en termes de reconnaissance du temps investi par le volontaire, cela peut se traduire par un type de certification et/ou un événement dédié de clôture. Soigner la gestion d'après événement est primordial dans une stratégie d'héritage à plus long terme (construction et fidélisation d'une communauté).

2. LE PROGRAMME VOLONTAIRE DE FRANCE 2023

Présentation synthétique du Programme Volontaire de France 2023 qui sera partagé avec les membres de TES collectivités-hôtes de la Coupe du Monde.

2.1. Informations générales

Calendrier de la Coupe du Monde de Rugby 2023 :

8 septembre 2023 – 28 octobre 2023

Villes & stades activés :

- **Bordeaux**, Matmut Atlantique
- **Lille**, Stade Pierre Mauroy
- **Lyon**, Groupama Stadium
- **Marseille**, Stade Orange Vélodrome
- **Nantes**, Stade de la Beaujoire
- **Nice**, Allianz Riviera
- **Saint-Denis**, Stade de France
- **Saint-Étienne**, Stade Geoffroy Guichard
- **Toulouse**, Stadium

Objectif de volumétrie de l'organisateur : 3 500 volontaires

2.2. Périmètre d'intervention des volontaires de France 2023

Le Comité d'organisation et ses volontaires s'occuperont de **l'accueil des délégations et officiels** sur :

- Les sites de compétition (aux abords immédiats des stades) ;
- Les camps de bases ;
- Les bases sites de match ;
- Les sites officiels du tournoi (hôtels officiels, centre des accréditations...).

Ce périmètre sera le même pour toutes les collectivités-hôtes. Il n'est en effet pas prévu à ce stade que des adaptations soient faites mais le dispositif est ajustable en fonction des circonstances locales (de manière non significative budgétairement).

Les volontaires de France 2023 accueilleront **l'ensemble des populations accréditées** (Équipes, Officiels, Invités du Tournoi) dans :

- **Les gares**, où la SNCF apportera son support logistique et facilitera les accès & flux. La question se pose de savoir si les villes pourront aider à sanctuariser et sécuriser les zones de rassemblement et autres points de rendez-vous à proximité des gares ;

- **Les aéroports** des villes hôtes s'ils sont activés.

2.3. Type de missions confiées aux volontaires de l'organisateur

Les volontaires seront concernés par tous les secteurs de l'événement :

- Accueil et services aux spectateurs ;
- Accréditations ;
- Aménagements ;
- Billetterie ;
- Communication & marketing ;
- Gestion des volontaires ;
- Hospitalités officielles ;
- Présentation sportive ;
- Opérations médias ;
- RSE ;
- Services du tournoi ;
- Services rugby.

2.4. Cadre légal du recrutement des volontaires

Les principales conditions d'accès aux candidatures et au recrutement en tant que volontaire de la RWC #France 2023 sont les suivantes :

- Être âgé de 18 ans au 1^{er} janvier 2023 ;
- La maîtrise de la langue française est indispensable. La connaissance d'une ou plusieurs autres langues, notamment l'anglais, est un atout indéniable ;
- Les autorisations administratives sont nécessaires pour résider en France pendant toute la durée de son activité de volontaire ;
- Il est impératif d'avoir une absence d'avis défavorable après criblage ;
- La sélection est conditionnée au fait d'avoir répondu et satisfait aux modalités d'inscription, à l'entretien de sélection et de disposer de disponibilités en adéquation avec les missions du programme volontaires.

Différents documents sont disponibles pour compléter ces informations :

- [Charte du volontaire](#) ;
- [FAQ](#) ;
- [RGPD](#).

2.5. Formations

Les formations pour préparer la Coupe du Monde de Rugby France 2023 se diviseront en trois blocs différents :

- Une formation générale commune à tous les volontaires ;
- Une formation d'anglais ;
- Une formation spécifique au poste et au site qui vous aura été attribués.

Les sessions de formation se feront à distance comme en présentiel ; elles seront dispensées en français.

Lors des formations en présentiel, l'organisation veillera à ce que le site soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le plan d'accompagnement de l'État prévoit la mise en place d'un dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience dont les modalités restent à définir.

2.6. Dotations

Les volontaires de France 2023 auront un kit avec des polos, un sweat et un pantalon, une veste imperméable, une casquette, des paires de chaussettes, une gourde et un sac à dos.

Ils bénéficieront d'éléments de valorisation de leur expérience dont l'uniforme fait notamment parti mais **le reste des éléments de valorisation n'est actuellement pas stabilisé** :

- Journée de rassemblement en mars 2023 ;
- 1 à 2 place(s) par volontaire ;
- Passage des joueurs de chaque équipe au centre des volontaires après chaque match ;
- L'envoi d'une certification reconnue par l'État et d'un diplôme souvenir ;
- Un cadeau de fin avec une vidéo « aftermovie » de l'aventure de la Team 2023.

À noter que le GIP fournira à chaque volontaire de collectivité-hôte un polo et un sweat-shirt de la couleur du code de la fonction d'accueil (rouge).

2.7. Prise en charge (transport, restauration, hébergement, ...)

En tant que structure organisatrice de la Coupe du Monde de Rugby, le Groupement d'Intérêt Public #France2023 s'engage à prendre en charge :

- Le transport en commun local pendant les jours de missions des volontaires selon des modalités qui seront précisées lors de l'établissement de celles-ci ;
- Un repas par jour complet de mission, dans le respect de l'organisation mise en place (lieu, horaires, etc.).

Les volontaires devront néanmoins couvrir leur logement et se déplacer à leur frais jusqu'au site d'affectation.

2.8. Outil de gestion des volontaires

Les candidatures au programme volontaires de France 2023 se feront sur le site « volontaires.france2023.rugby », plateforme de recrutement dédiée.



En parallèle, les collectivités-hôtes ont pour la plupart relayé sur leur support de communication le lien de la plateforme et les informations relatives au programme du comité d'organisation.

2.9. Calendrier

- **Candidatures**
 - **7 février** : ouverture à l'écosystème France 2023 : licenciés et volontaires FFR, volontaires LNR, partenaires institutionnels : collectivités (agents), partenaires économiques : sponsors FR23 et WR (collaborateurs), famille 2023 ;
 - **6 mars** : ouverture grand public.
- **Entretiens**
 - **Février > mai** : sélection des candidats ;
 - **Mars > juillet** : réalisation des entretiens.
- **Sélection**
 - **Début juillet** : présélection de 4 500 candidats ;
 - **Septembre** : sélection des volontaires et annonce des réservistes.

3. LE PROGRAMME VOLONTAIRES DES COLLECTIVITÉS-HÔTES

3.1. Les objectifs communs des collectivités-hôtes

Principalement trois objectifs sont soulignés par les collectivités-hôtes :

- **Livrer une qualité d'accueil exemplaire**

La qualité de l'accueil réalisé par les volontaires des collectivités reflète l'image de la ville aux visiteurs et délégations du monde entier et contribue au rayonnement de la collectivité-hôte. L'accueil de ces publics participe également à la réussite de l'événement puisque ces bénévoles viennent en complément du programme volontaires de l'organisateur pour améliorer l'expérience spectateur.

- **Impliquer et engager toutes les populations**

L'enjeu de rendre accessible le programme très largement est clé pour les villes. À travers son programme de volontaires, la collectivité a l'occasion de placer ses habitants au cœur de l'événement et de promouvoir pleinement l'engagement de ses citoyens en créant du lien entre les populations. Ces programmes permettent également aux habitants qui veulent donner de leur temps de le faire de façon « ponctuelle » et dans une ambiance festive.

- **Constituer un héritage pour les volontaires et les territoires hôtes**

Le programme de la collectivité-hôte apporte à ses habitants et ses volontaires une expérience unique. Il leur permet notamment de favoriser l'acquisition de compétences, reconnues auprès de tout organisateur d'événements mais également sur le marché de l'emploi.

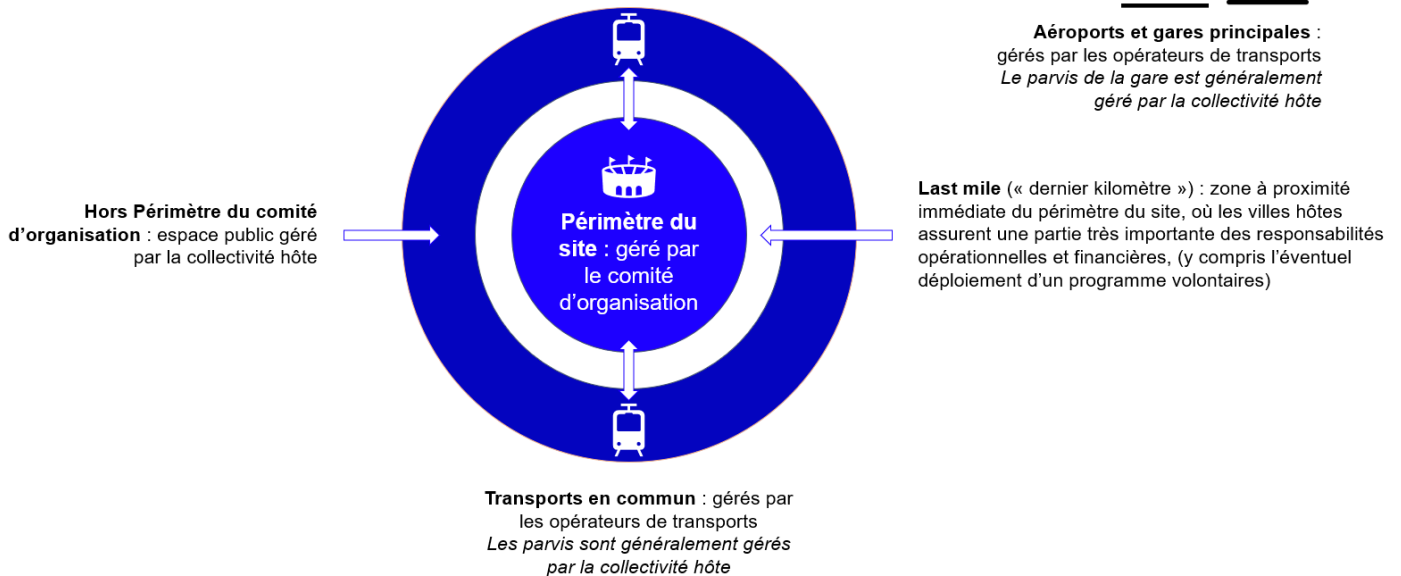
En parallèle, les prochains GESI accueillis et organisés pourront bénéficier de cette expérience lors du déploiement de futurs programmes volontaires (formations, plateforme dédiée...).

3.2. Structuration des périmètres de responsabilité des sites

Un site, plusieurs périmètres



Aéroports et gares principales :
gérés par les opérateurs de transports
*Le parvis de la gare est généralement
géré par la collectivité hôte*



3.3. Lieux d'intervention des volontaires collectivités-hôtes

D'une façon générale, le périmètre d'intervention des volontaires des collectivités-hôtes est le suivant :

- L'approche des sites (« Last Mile ») ;
- Les principaux lieux touristiques ;
- Les sites de célébration de la ville ;
- La sortie des stations de métro/tram ;
- Le parvis des gares (selon les collectivités) ;
- Le(s) centre(s) des volontaires (le cas échéant) ;
- *Particularité de la Ville de Paris pour les JOP : centre des médias non-accrédités et centre des opérations.*

Chaque collectivité aurait néanmoins l'occasion de clarifier son périmètre d'intervention avec l'organisateur. Ce périmètre pourra ainsi varier à la marge entre les différentes collectivités-hôtes.

3.4. Les missions confiées aux volontaires des collectivités-hôtes

En coordination avec l'organisateur et en complément de son programme Volontaires, les volontaires des collectivités auront principalement pour missions d'accueillir les visiteurs dans la ville et dans / vers les sites de célébration, ainsi que d'orienter les spectateurs vers les sites de compétition.

En synthèse des missions évoquées par les collectivités-hôtes, on peut distinguer 3 grands types de mission² :

- **Accueil, information, orientation**, ces volontaires seront en charge de :
 - Renseigner les différents publics (touristes, spectateurs, riverains, PSH/PMR...);
 - Faciliter les déplacements des touristes et spectateurs durant l'événement (sur le last mile, aux abords et à l'intérieur des zones de célébration), notamment en vue de fluidifier les flux entre les sites de célébration et les sites de compétition ;
 - Collecter auprès du public les différents retours d'expérience (« Enquêteurs »).
- **Animation**, ces volontaires seront au cœur des actions sportives, culturelles et de sensibilisation à la RSE mises en place par la collectivité pendant l'événement et pourront intervenir :
 - Sur et à proximité des sites de célébration, auprès du grand public, des PSH/PMR, des partenaires ;
 - Sur le last mile, en étant aussi bien des animateurs que des éco-ambassadeurs ;
 - Au centre des volontaires en veillant au bon état des locaux ainsi qu'à l'ambiance et au bien-être des volontaires.
- **Logistique**, ces volontaires seront en charge de :
 - Distribuer les uniformes aux volontaires, les goodies et dispenser les règles à suivre (ne pas revêtir l'uniforme en dehors de ses missions...);
 - Gérer les approvisionnements matériels entre les différents sites (matériel d'animation, signalétique, fournitures diverses...);
 - Aider au montage et au démontage de certaines animations pendant les Jeux et pourront participer à la mise en place de la signalétique ;
 - Intervenir sur un ensemble de missions supports : gestion efficace des parkings, réponses aux questions de volontaires (planning...), etc.

3.5. Les coûts pour une collectivité-hôte

² Ces missions ne seront évidemment pas mises en place par les toutes les collectivités, il s'agit bien d'une synthèse des missions évoquées durant les entretiens.

Lors du déploiement d'un programme volontaires par une collectivité hôte, différentes sources de coûts sont à prendre en considération, dont :

- La restauration ;
- Le transport ;
- Les dotations (uniforme et goodies) ;
- Les formations ;
- Les frais du processus de recrutement ;
- L'animation (journée de mobilisation, journée de clôture...) ;
- L'éventuelle souscription à une couverture responsabilité civile et une assurance volontaire ;
- ...

Le budget total dépendra évidemment du niveau des contreparties offertes par les collectivités (exemple : la remise d'un t-shirt vs d'une tenue complète aux volontaires).

On peut illustrer ce propos en prenant l'exemple des JOP de Londres 2012 où le budget total du programme volontaires « London Ambassadors » était de de 7 M£. **Par ratio, le coût par volontaire pour la ville-hôte était d'environ 1 000 £.**

4. FOCUS SUR CHAQUE COLLECTIVITÉ-HÔTE

Bordeaux

4.1. Bordeaux

a. Informations générales

5 rencontres sont prévues à Bordeaux en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

La collectivité a avancé dans les fondations de son programme en déterminant notamment les postes et les missions de ses volontaires. La prochaine étape consiste à préciser le nombre de volontaires pour chaque poste. Ces derniers seront essentiellement déployés sur la fan zone (située entre la gare et le stade) et sur certains points fixes de la ville. Des triporteurs seront également utilisés afin de faciliter la mobilité des volontaires.

À noter que durant les phases de poule, la collectivité déploiera une unique fan zone. La collectivité se laisse toutefois la possibilité de diffuser les rencontres des phases finales sur plusieurs sites (au moins 4-5 sites), ce qui se traduirait par un besoin supplémentaire en volontaires.

En amont de l'événement, un programme d'animation du territoire sera mis en place à travers un appel à manifestation d'intérêt. L'objectif étant d'inclure un maximum de volontaires sur une phase test avant l'échéance.

Focus – Précédents GESI accueillis

Programmes gérés en régie

- **UEFA Euro 2016 :**
 - 5 rencontres accueillies
 - 200 volontaires (objectif : 500)
 - Les agents de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux ont été sollicités afin d'encadrer les volontaires et de faire le relais avec l'équipe-projet (2/3 du temps de travail pour l'événement ; 1/3 consacré aux missions classiques)
- **Marathon de Bordeaux (2015-2019) :**
 - 1 500 volontaires (objectif : 1 800)
- **Demi-finales du TOP 14 en 2019 :**
 - 200 volontaires

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

L'estimation n'a pas encore réalisée.

En s'appuyant néanmoins sur les données de l'Euro 2016, on obtiendrait globalement entre 200 et 300 volontaires

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

La collectivité dispose d'un outil de gestion des volontaires, propre à Bordeaux Métropole

Recrutement

- Bien qu'il apparaît compliqué de recruter et pérenniser certains postes (exemple : signaleur), Bordeaux Métropole peut s'appuyer sur les associations de la ville
- La collectivité redéploierait potentiellement un partenariat Erasmus pour accueillir une vingtaine de jeunes durant la RWC

Calendrier

- Il est impératif pour la métropole de s'entendre avec l'organisateur sur le recrutement
- La collectivité se garde la possibilité de décaler sa campagne de recrutement s'il existe une « concurrence » avec l'organisateur. La fenêtre de tir pour le recrutement semblerait néanmoins très étroite en cas de décalage
- Lorsqu'un candidat n'est pas retenu au programme de France 2023, il serait potentiellement pertinent que le candidat reçoive un mail qui lui demande si les missions et la durée du programme de la collectivité-hôte l'intéresseraient

Formation

- Bordeaux Métropole est intéressée par les formations de l'organisateur, si celles-ci sont en phase avec la collectivité
- Des projets de formation, propres à la métropole, pourront être développés en fonction des spécificités du terrain

Certification / diplomation

- La collectivité a mis en place un Passeport Bénévole, qui est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises. Il est reconnu par de grands organismes publics : Pôle emploi, Ministère de l'Éducation Nationale et l'AFPA. Il est ainsi possible de le réutiliser pour d'autres événements.
- En plus d'une soirée organisée pour remercier l'engagement des volontaires, des médailles leur sont distribuées
- En parallèle, la collectivité est plutôt favorable à la remise d'un diplôme commun avec l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer

Dotations

- L'organisateur a toujours fourni les tenues aux volontaires (exemple de la FDJ durant l'Euro 2016)
- Une volonté d'avoir des uniformes de qualité identique entre les 2 programmes, mais qui possèdent, au moins, le logo de la collectivité pour différencier les 2 programmes. Il est également indispensable de pouvoir différencier facilement les responsables des « simples volontaires ».

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : gratuité des transports public
- **Restauration** : catering pour tous les volontaires et agents de la fan zone ; paniers repas pour les volontaires en mission (gare, aéroport, signaleurs)

Lille

4.2. Lille

a. Informations générales

5 rencontres sont prévues à Lille en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

Pour l'instant, le projet est encore un peu incertain. La collectivité a la volonté de mobiliser une centaine de bénévoles mais le modèle n'est pas encore arrêté. Un programme itinérant à travers la ville et vers le Stade Pierre-Mauroy pourrait être mis en place

Focus – UEFA Euro 2016

- 6 rencontres accueillies
- 200 volontaires mobilisés
- Missions : accueil ville, aéroport, gare, fan embassy, fan zone, animations sportives, centre de presse, bureau des accréditations,...
- Programme géré en régie
- L'événement a permis de créer un vivier de volontaires pour les prochains GESI accueillis et notamment le Tour de France en 2019

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

Une première estimation fait état d'un besoin d'environ **100 volontaires**.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- La collectivité ne dispose pas d'outil spécifique de gestion des volontaires à date mais souhaiterait en adopter un dans le cadre des GESI à venir

Recrutement

- Si l'objectif est évidemment de favoriser la diversité au sein des bénévoles, la métropole n'a pas mis en place de stratégie spécifique visant à l'obtenir
- La collectivité a manifesté sa volonté de travailler avec le réseau Erasmus

Formation

- La collectivité a la volonté de reproduire ce qui avait été mis en place pour l'Euro 2016. Les formations (langue anglaises, accueil des publics difficiles, ...) avaient alors été dispensées par le service Formation de la Métropole.

Certification / diplomation

- La collectivité a la volonté de mettre en place un « Passeport du Bénévole » pour attester des heures passées et des formations dispensées

Dotations

- La collectivité présente un intérêt pour une dotation similaire à celle de l'organisateur dans l'optique d'avoir une véritable continuité pour le public
- Avoir le logo de la Métropole reste un élément important

Prise en charge (Transport – Restauration)

- Le transport et la restauration seront intégralement pris en charge à l'image de ce qui avait été fait pour l'Euro 2016



Lyon

4.3. Lyon

a. Informations générales

5 rencontres sont prévues à Lyon en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

En raison des difficultés liées à la mise en œuvre du programme volontaires à l'occasion de l'Euro 2016 (requalifications, gestion de la logistique...), **la métropole de Lyon n'a pas déployé de programme volontaires lors de la Coupe du monde féminine de football en 2019 et n'envisage pas, à date, de faire appel à des volontaires pour la RWC 2023 (en attente de l'arbitrage définitif)**. La gestion externalisée lors du mondial féminin de 2019 a en effet été jugée satisfaisante aux yeux de la Métropole de Lyon.

Des hôtes/hôtessees seront recrutées par la métropole, via un marché public préexistant. Elles seront accompagnées de personnel issu du service tourisme de la Métropole de Lyon et d'autres services de la même direction, qui réaliseront à leurs côtés des missions d'accueil, d'information et de distribution de documentation d'accès au stade et des informations touristiques. Une dizaine d'hôtes/hôtessees étaient mobilisées pour chaque match en 2019. Ce volume pourra être questionné au regard des statistiques de fréquentation.

En parallèle, des services civiques de l'Office de Tourisme sont parfois mobilisés. L'Office de Tourisme est d'ailleurs largement disponible pour renseigner les supporters via son pavillon Place Bellecour, son antenne du quartier Saint-Jean, le chat, le téléphone et les emails.

Enfin, du personnel SYTRAL Mobilités (TCL, Transports en Commun Lyonnais) est également présent en renfort pour l'information et la gestion des flux ainsi que la SNCF sur certains événements.

Par ailleurs, un appel à manifestation d'intérêt sera prochainement lancé au niveau de la métropole pour savoir si des communes seraient intéressées par la mise en place de dispositifs de France 2023. Néanmoins, l'ampleur des dispositifs ne nécessite pas de faire appel à des volontaires.

Focus – Précédents GESI accueillis

Programmes gérés en régie

- **UEFA Euro 2016 :**
 - 6 rencontres accueillies
 - 272 volontaires
 - Gestion interne, avec notamment 1 personne en charge du programme volontaires accompagnée de 2 stagiaires
- **Coupe du Monde Féminine 2019 :**
 - 3 rencontres accueillies (dont finale)
 - Personnel du service tourisme de la Métropole + 10 hôtes/hôtessees d'accueil
 - Gestion interne via un marché public porté par la Métropole de Lyon

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

La Métropole de Lyon n'envisage pas, à date, de déployer de volontaires pour la Coupe du Monde de rugby de 2023

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

La collectivité ne dispose pas d'outil de gestion des volontaires.

Recrutement

Des hôtes/hôtesse seront recrutées par la Métropole de Lyon, via un marché public et accompagnées par du personnel issu de la Métropole de Lyon.

Encadrement

- Le personnel est mobilisé 4h avant chaque match et un peu après le coup d'envoi, sur différents points d'accès vers le stade
- Des réunions de coordination sont organisées en amont

Formation

Potentiellement 1h de formation sera dispensée par l'Office de Tourisme sur les informations touristiques de premier niveau pour les volontaires mobilisés dans le cadre du programme de l'organisateur.

Certification / diplomation

/

Dotations

- Il apparaîtrait plus logique que les tenues soient les mêmes que celles de l'organisateur mais il convient également de définir ce qu'il y aurait sur les tenues (partenaires, logo collectivité...)
- Concernant les tenues du personnel d'accueil de précédents événements :
 - **Personnel service tourisme Métropole** : un t-shirt avec le logo de la Métropole de Lyon
 - **Hôtes/hôtesse d'accueil** : une tenue unie (short/pantalon, débardeur/polo, baskets), sans logo

Prise en charge (Transport – Restauration)

/



Marseille

4.4. Marseille

a. Informations générales

6 rencontres sont prévues à Marseille en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

La Ville n'a pas encore de visibilité sur les programmes qu'elle développera. En effet, les concepts ne sont pas encore définis en termes de live sites, accueil touristique, last mile... Un village rugby sera néanmoins mis en place.

Concernant les missions, celles-ci seront certainement reprises des précédents événements, à savoir : orientation, information, accompagnement VIP, accompagnement PMR, éco ambassadeur sur le last mile...

Enfin, une communication a été partagée sur la plateforme « Marseille Bénévoles » pour s'inscrire au programme volontaires de France 2023.

À propos de la plateforme « Marseille Bénévoles » :

Une cellule de mise en coordination entre l'organisateur et les bénévoles est en place au sein de la collectivité : lors de Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013, de l'Euro 2016 et de Marseille Capitale Européenne du Sport 2017, la Ville de Marseille a déployé des bénévoles sur son territoire. La cellule Bénévoles dédiée à l'encadrement du dispositif a vu le jour à la suite de ces événements. L'objectif est désormais de pérenniser l'outil « Marseille Bénévoles » créé pour centraliser l'ensemble des événements, à portée nationale et internationale, sur le territoire de Marseille.

Focus – UEFA Euro 2016

- 6 rencontres accueillies
- Entre 300 et 400 bénévoles
- Déploiement essentiellement lié à la fan zone

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

Marseille dispose d'un vivier d'environ 2 500 bénévoles à ce jour mais n'a pas encore estimé la volumétrie de son programme « Ville »

En s'appuyant sur les données de l'Euro 2016, entre 300 et 400 bénévoles seraient mobilisés

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- Durant les précédents GESI accueillis, la gestion des bénévoles se faisait via une adresse mail générique
- La plateforme « Marseille Bénévoles » permet aujourd'hui de mettre en relation l'organisateur (le service demandeur : service des sports...) et les bénévoles

Recrutement

Un partenariat va être noué avec l'université d'Aix-Marseille pour que les étudiants puissent plus facilement participer aux événements. Un suivi et retour d'appréciation seront faits à la fin de leur mission et intégrés dans le cadre de leurs études.

Calendrier

- Marseille ne souhaite pas forcément se caler sur le calendrier de recrutement de France 2023 pour prioriser les besoins locaux
- Il pourrait ainsi être fait à la fin 2022

Formation

- Marseille ne dispose pas de formations en particulier à ce jour mais souhaiterait en développer
- La collectivité est intéressée pour bénéficier des formations de l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer

Certification / diplomation

- Les bénévoles reçoivent une attestation précisant qu'ils ont réalisé une mission de bénévolat
- La collectivité est consciente que les chances sont minces mais elle est favorable à la remise d'un diplôme commun avec France 2023 si ce dernier est en mesure de le proposer

Dotations

- La demande a été faite au service communication de Marseille pour que les bénévoles aient les mêmes types de tenues que ceux de l'organisateur (en fonction du budget disponible), avec le logo de la ville pour le programme de la collectivité
- La collectivité est intéressée pour que les bénévoles de la collectivité-hôte bénéficient de la même qualité de dotations que les bénévoles de l'organisateur

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : gratuité des transports (obtention d'une carte de bus à l'étude)
- **Restauration** : paniers repas sont mis à disposition des bénévoles



Nantes

4.5. Nantes

a. Informations générales

4 rencontres sont prévues à Nantes en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

La Métropole de Nantes n'a pas prévu de déployer de programme volontaires pour cet événement.

Elle n'a d'ailleurs pas encore déployé de programme volontaires en régie directe lors de l'accueil de précédents GESI. Elle s'appuie généralement sur le tissu associatif qui répond aux appels des organisateurs. En 2017 par exemple, à l'occasion du championnat du monde de handball, le mouvement sportif avait été sollicité (et notamment la ligue régionale) pour mettre en place un village.

La métropole réfléchit actuellement à un éventuel déploiement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle perçoit en effet le besoin mais ne s'est pas encore prononcée.

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

La collectivité ferait potentiellement appel à moins de 10 volontaires durant la RWC.

c. Services aux volontaires

Concernant les JOP essentiellement :

<p style="text-align: center;">Outil de gestion des volontaires</p> <ul style="list-style-type: none">• La collectivité ne dispose pas d'outil de gestion des volontaires• Un intérêt pour connaître les meilleures solutions présentes sur le marché
<p style="text-align: center;">Recrutement</p> <p>Malgré un timing plutôt serré pour mettre en ordre de marche la communication pour le recrutement des volontaires de France 2023, les Nantais semblent avoir répondu présent.</p>
<p style="text-align: center;">Calendrier</p> <ul style="list-style-type: none">• Calendrier non évoqué à date
<p style="text-align: center;">Formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Un intérêt pour s'appuyer sur les informations de l'organisateur• Des temps de formation, propres à la collectivité, concernant les informations sur la ville, les missions des volontaires, etc. seraient prévus
<p style="text-align: center;">Certification / diplomation</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour des questions de délais et de moyens, il y a peu de chance que des formations certifiantes soient développées• La collectivité serait favorable à la remise d'un diplôme commun avec l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer
<p style="text-align: center;">Dotations</p> <ul style="list-style-type: none">• Les dotations étaient remises par l'organisateur jusqu'à présent• Une tenue uniforme aux 2 programmes (avec le logo de la collectivité) serait bien perçue
<p style="text-align: center;">Prise en charge (Transport – Restauration)</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas d'information à date



Nice

4.6. Nice

a. Informations générales

4 rencontres sont prévues à Nice en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

La collectivité souhaite développer un programme volontaires en régie mais a peu avancé dans les fondations de ce programme à ce stade. Une ressource humaine est dédiée à l'événement au sein de la ville.

Le déploiement des volontaires se fera principalement sur 2 espaces: **la gare** (et parkings) et un **important espace au centre-ville** (mise en place de zones d'animation et de diffusion et d'une fan embassy sur la zone d'animation).

Focus – Précédents GESI accueillis

Programmes gérés en régie

- **UEFA Euro 2016 :**
 - 4 rencontres accueillies
- **Focus – Précédents GESI accueillis**
 - 6 rencontres accueillies
 - 115 volontaires
- **Nice Grand Départ Tour de France 2020 :**
 - 6 jours d'activation
 - +250 volontaires
 - Plus de 25 sites différents (Place Masséna, Promenade des Anglais, Fan Park, Arrêts de tramway, Aéroport, Gare, parkings à l'ouest de la Ville,..)
 - 20 agents encadrants de la Direction des Sports nommés les « Référents »
 - Des étudiants, des actifs, des séniors ; de 16 ans (avec accompagnant parental) à 85 ans
 - Des bénévoles provenant des clubs sportifs

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

Une première estimation fait état d'un besoin d'environ **150 volontaires** pour la RWC.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- La collectivité dispose d'un outil interne depuis 2019 permettant de gérer les inscriptions, la prise des entretiens, la passation de questionnaires (disponibilités, langues parlées...) mais ne permet pas la gestion des plannings par exemple
- Pour la gestion des volontaires, un système de mails est mis en place
- Potentiel intérêt pour une plateforme commune à celle de l'organisateur à condition que celle-ci puisse être personnalisable au besoin de la ville

Recrutement

- L'ensemble de la population est ciblée par ces programmes
- En cas de manque de candidatures, la collectivité s'appuiera sur les associations locales

Calendrier

- Le calendrier de communication et de recrutement sera adapté aux événements locaux pour ne pas interférer dans les processus des autres événements
- La collectivité mène actuellement un processus de recrutement pour les demi-finales de Top 14 par exemple (environ 100 personnes recrutées à la mi-mai)

Formation

- La collectivité a des projets de formation pour l'accueil de PSH
- Un intérêt pour bénéficier des formations de l'organisateur mais une certaine réticence à la formation digitale puisqu'une partie de la population volontaire ne maîtrise pas les outils informatiques
- La ville manque néanmoins de personnel qualifié pour dispenser des formations aux volontaires si elles se multiplient

Certification / diplomation

- Un diplôme est remis aux volontaires pour chaque événement
- Une certification commune à celle de l'organisateur permettrait de légitimer le diplôme

Dotations

- La ville de Nice a financé les tenues des volontaires pour la Coupe de monde féminine de 2019 et le Tour de France 2020 ; un partenaire de la LNR a financé les tenues pour le Top 14
- Souhait que les volontaires disposent des mêmes tenues que les volontaires de l'organisateur en termes de qualité et qu'on y retrouve une certaine cohérence ainsi que le logo de la ville

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : pour chaque jour de présence, 2 tickets de tramway
- **Restauration** : 1 ticket service d'une valeur de 10€ distribué pour chaque mission. Ces tickets permettent notamment d'éviter le potentiel gaspillage de buffets et d'avoir une retombée pour les commerçants



Paris

4.7. Paris (n'accueille pas de rencontre)

a. Informations générales

La Ville de Paris n'accueillera pas de rencontre en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby, mais développera un programme volontaires. Les fondations de ce programme n'ont pas véritablement encore avancées car son déploiement sera très lié au village rugby dont le dimensionnement est en cours de discussion.

La Ville de Paris dispose d'une importante communauté de volontaires sur laquelle s'appuyer. À l'occasion de chaque grand événement sportif ou culturel accueilli/organisé dans la capitale, un programme volontaires est mis en place.

Focus – UEFA Euro 2016

- 5 rencontres accueillies
- Environ 350 volontaires
- Présents sur l'espace public de la Ville de Paris, à savoir les lieux hors-stades (fan zone, zones d'animation sportives ou culturelles, lieux touristiques)
- AMO globale par un prestataire extérieur (Keneo) pour conseil et accompagnement sur la construction du programme volontaires

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

La volumétrie du programme est encore à déterminer, mais elle pourrait avoisiner les 200 volontaires.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- La gestion opérationnelle pourrait se faire via l'outil de la ville

Recrutement

- La Ville de Paris n'aurait pas besoin de gérer le recrutement des volontaires de la RWC car il serait directement intégré à celui des JOP
- La Ville a la volonté d'intégrer des volontaires internationaux

Calendrier

- Le calendrier de la ville serait a priori un peu détaché de celui de France 2023 (à confirmer)

Formation

- Un programme de formations gratuites et qualifiantes est proposé aux volontaires de Paris : formations au zéro déchet, de sensibilisations à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, etc.
- À voir si France 2023 propose une plateforme de type Académie 2024. Des synergies pourraient alors se mettre en place sur le partage de contenus / de formations

Certification / diplomation

- Les volontaires reçoivent systématiquement un diplôme à la fin d'un événement

Dotations

- La Ville souhaiterait que les volontaires ville-hôte bénéficient de la même qualité de dotations que les volontaires de l'organisateur, mais elle ne dispose pas d'information à ce jour

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : gratuité des transports pour les volontaires de la ville (équivalent à 3 tickets de métro)
- **Restauration** : certainement des paniers repas

Saint-Denis & Plaine Commune

4.8. Saint-Denis & Plaine Commune

a. Informations générales

10 rencontres sont prévues à Saint-Denis en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby (dont 6 matchs de phases finales).

La collectivité ne déploiera pas de programme volontaires dans le cadre de la RWC 2023. À la place, les agents de Plaine Commune (essentiellement de Saint-Denis) auront l'occasion de se mobiliser via un dispositif de présence accueillante. Ce dispositif permettra notamment de donner la possibilité aux agents qui le souhaitent de vivre un événement de l'intérieur.

Saint-Denis souhaite néanmoins que ses habitant(e)s puissent également prendre part à l'événement. Pour ce faire, la collectivité aimerait mobiliser **200 à 300 bénévoles du territoire pour le programme de France 2023**. Elle peut en effet compter sur le mouvement sportif (dont retraités) et les associations culturelles des quartiers.

Focus – UEFA Euro 2016

- 7 rencontres accueillies
- Environ 90 agents de la Ville de Saint-Denis et 10 agents de Plaine Commune ont été mobilisés (97 au total)
- Durant l'Euro, entre 35 et 40 volontaires étaient activés les jours de match
- Programme géré en régie : 2 personnes à temps plein sur la période
- Mise en place d'un dispositif de présence accueillante : accueil et orientation du public, accueil de partenaires et des délégations...
- Objectif de communiquer sur les initiatives de la ville, faire participer les spectateurs aux activités proposées et leur faire profiter des richesses du territoire

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

Le même dispositif que durant l'Euro 2016 sera certainement mis en place, **avec environ 100 agents**, déployés essentiellement autour du Stade de France.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- La collectivité ne dispose pas de plateforme, et utilise globalement Excel, une adresse générique et un blog
- Elle présente néanmoins un véritable intérêt pour obtenir une plateforme dédiée à la gestion des volontaires

Recrutement

- La première étape consiste à interroger les agents des villes pour connaître leur disponibilité et motivation

Calendrier

- Il est possible que la collectivité se colle sur le calendrier de France 2023 mais souhaite commencer par créer un noyau d'agents sur d'autres événements en amont de la RWC

Formation

- La collectivité souhaite en déployer en propre notamment sur les techniques d'accueil des touristes, la gestion des flux, la sécurité, les premiers secours (formations dispensées pour l'Euro 2016)
- Dans la mesure du possible, elle souhaiterait s'appuyer sur les formations de France 2023 et développer des formations certifiantes

Certification / diplomation

- La collectivité serait plutôt favorable à la remise d'un diplôme commun avec l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer

Dotations

- La collectivité souhaiterait avoir des uniformes de qualité identique voire très proche à celle des tenues du programme France 2023
- Point négatif durant l'Euro : la différence de qualité des uniformes entre les volontaires collectivité-hôte et les volontaires de l'UEFA

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : pas de sujet car agents de la ville
- **Restauration** : Saint-Denis dispose d'une cuisine centrale pour préparer les repas, distribués par les volontaires sur les sites activés. Possibilité de se restaurer au catering pour les volontaires de la Fan zone



Saint-Etienne

4.9. Saint-Etienne

a. Informations générales

4 rencontres sont prévues à Saint-Etienne en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby ainsi qu'un match amical en août 2023.

La collectivité a la volonté de gérer le programme en régie compte tenu de l'existence d'un service dédié au sein de la métropole.

Le département de la Loire déploiera également un programme volontaires en recrutant symboliquement 42 personnes. Les modalités d'intégration de ces volontaires au programme de la métropole sont encore à préciser.

Peu de projets spécifiques sur lesquels interviendraient les volontaires seront mis en œuvre en amont de l'événement.

Durant l'événement, les volontaires interviendront essentiellement sur :

- Le last mile (aux 3 entrées)
- Le parvis de la gare (à côté de fan zone) : la Fan Embassy
- Espaces publics : au moins 2 endroits (au niveau des arrêts de tram)
- Espaces de célébrations : fan zone
- Centre des volontaires
- Les principaux parkings

Focus – UEFA Euro 2016

- 4 rencontres accueillies
- 300 volontaires recrutés
- Programme géré en régie
- Le fichier volontaires a pu être réutilisé pour les Championnats de France d'athlétisme « Élite » 2019

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

À ce stade, la métropole estime à environ 300 le nombre de volontaires à déployer pour la RWC 2023.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires
<ul style="list-style-type: none"> • La métropole met habituellement en place un questionnaire et une adresse mail générique • Elle présente un véritable intérêt à obtenir une plateforme dédiée à la gestion des volontaires
Recrutement
<ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement des volontaires du programme collectivité-hôte se ferait sur l'ensemble du territoire de Saint-Etienne Métropole
Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> • La collectivité adaptera son recrutement aux événements locaux plutôt qu'au calendrier de France 2023
Formation
<p>La collectivité a la volonté de laisser un héritage en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation aux premiers secours (journée de prévention, gestes qui sauvent...) • Formation handisport (accord avec le comité départemental handisport) et accueil de PSH • Formation pour chacune des missions et l'accueil des délégations étrangères <p>Elle a également un intérêt à bénéficier des formations de l'organisateur si elles sont coproduites avec la métropole.</p>
Certification / diplomation
<ul style="list-style-type: none"> • La métropole ne décerne pas de diplôme à ses volontaires pour le moment mais est plutôt favorable à la remise d'un diplôme commun avec l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer
Dotations
<ul style="list-style-type: none"> • La collectivité a une préférence pour des uniformes identiques voire très similaires entre les programmes collectivité-hôte et France 2023, affichant le logo de Saint-Etienne Métropole sur les tenues des volontaires de la collectivité
Prise en charge (Transport – Restauration)
<ul style="list-style-type: none"> • Transport : accord avec la STAS (Société de transports de l'agglomération stéphanoise) pour obtenir la gratuité des transports des volontaires. Si le volontaire est véhiculé, le parking à proximité sera gratuit • Restauration : catering complet avec l'ensemble des équipes pour favoriser les échanges / le dialogue entre les équipes



Toulouse

4.10. Toulouse

a. Informations générales

5 rencontres sont prévues à Toulouse en 2023 pour la Coupe du Monde de rugby.

La collectivité a la volonté de gérer le programme en régie (sauf la partie commercialisation de la fan zone) et souhaite mettre en place différents dispositifs dans le cadre de l'événement :

- Fan walk
- Fan zone
- Fan embassy
- Déploiement sur tout le centre-ville (la gare, place Saint-Pierre, La Daurade)
- Événements autour du rugby : Water rugby, Toulouse rugby festival, J-365, train du rugby et son village si faisabilité technique...

Pour chaque volontaire, un guide comprenant notamment le vocabulaire de base de chaque pays accueilli sera mis à disposition.

Focus – UEFA Euro 2016

- 4 rencontres accueillies
- 300 volontaires recrutés – 50% déployés lors des matchs
- Programme géré en régie
- L'inspection du travail avait rappelé les missions pour éviter tout risque de requalification
- L'événement a permis de créer un vivier de volontaires pour les prochains GESI accueillis (notamment Tour de France en 2019)
- Financement par la FDJ d'une tenue complète

b. Estimation du nombre de volontaires

Estimation volumétrie

À ce stade, Toulouse estime à environ 300 le nombre de volontaires à déployer pour la RWC 2023.

c. Services aux volontaires

Outil de gestion des volontaires

- La métropole ne dispose pas d'outil à ce jour et utilise habituellement une adresse mail générique pour gérer les programmes
- Elle serait potentiellement intéressée par l'acquisition d'une plateforme

Recrutement

- Toulouse dispose de 15-20 volontaires sur lesquels compter, notamment 1-2 personnes importantes
- La collectivité va mettre en place un programme avec Erasmus pour intégrer 30 étudiants étrangers, qui formeront des binômes avec des étudiants d'écoles toulousaines (tourisme, communication)
- D'une façon générale, le ciblage des volontaires sera très large

Calendrier

- Le recrutement ne se ferait pas sur les mêmes dates que France 2023 : ouverture au grand public vers avril 2023 (ne pas recruter trop tôt afin de garder les volontaires motivés)
- Identification de 4 étapes clés :
 - **Début 2022** : recrutement d'une petite équipe de volontaires qui accompagnera l'équipe projet et qui sera partie prenante de sa gouvernance pendant l'événement
 - **En cours** : rajout d'une vingtaine de volontaires, acteurs de la gouvernance à travers 4 sous-groupes (logistique, communication, organisation, animations)
 - **Été 2022** – début RWC : rajout de volontaires pour les actions de promotion et d'animation du territoire
 - **Sur la période RWC** : recrutement massif de volontaires (+/- 300 personnes)

Formation

- La collectivité ne dispose pas de formation certifiante ou diplômante
- Elle a la volonté de développer un programme d'accompagnement : formation de secourisme, sur le tourisme, apprentissage d'une langue, voire des formations qualifiantes
- Intérêt si France 2023 propose des formations communes aux 2 programmes
- Ce serait un vrai plus si une certification d'une nature quelconque pouvait être proposée

Certification / diplomation

- Aucun diplôme n'est remis aux volontaires jusqu'à présent
- Intérêt si France 2023 est en mesure de proposer un diplôme commun aux 2 programmes

Dotations

- Toulouse présente un intérêt pour prévoir une dotation similaire entre les volontaires de l'organisateur et ceux de la ville (incluant a minima le logo de la collectivité)
- La collectivité mettrait en place une dotation « Toulouse Terre de rugby » sinon

Prise en charge (Transport – Restauration)

- **Transport** : gratuité des transports pour les volontaires de la ville (pass journée)
- **Restauration** : à définir (la cuisine centrale de la Ville pourrait fournir des pique-niques)

5. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

5.1. Estimation de volumétrie pour la RWC 2023 des collectivités-hôtes

Bordeaux	Entre 200 et 300 volontaires	200
Lille	Environ 100 volontaires	100
Lyon	<i>Pas d'information sur le nombre d'hôtes/hôtesse</i> s	/
Marseille	Potentiellement entre 300 et 400 volontaires	250
Nantes	Moins de 10 volontaires	10
Nice	Environ 150 volontaires	150
Paris (non ville-hôte)	Environ 200 volontaires	150
Saint-Denis / Plaine Commune	100 agents	100
Saint-Étienne	Environ 300 volontaires	200
Toulouse	Environ 300 volontaires	200

TOTAL ESTIMATION DES COLLECTIVITÉS	Entre 1 650 et 1 860 volontaires / agents
---	--

TOTAL RECOMMANDATIONS TES	Environ 1 360 volontaires / agents
----------------------------------	---

Hors Métropole de Lyon

Ces premières estimations sont à prendre avec précaution au vu de l'avancée du sujet pour certaines collectivités.

5.2. Recrutement, Formations et dotations

a. Mutualisations

D'une façon générale, on s'aperçoit que les collectivités s'interrogent sur les mutualisations envisageables et envisagées par France 2023, notamment sur les sujets du **recrutement, des formations et des dotations**. Le GIP nous indique que les mutualisations envisagées se font globalement au niveau de la planification des activités, de la coordination des actions et de la formation préalable.

La question a également été posée de savoir si des mutualisations étaient à l'ordre du jour entre France 2023 & Paris 2024 & Les collectivités-hôtes.

Pour ces trois sujets (recrutement, formations, dotations) et au-delà des mutualisations déjà existantes, différents ponts peuvent être construits entre l'organisateur et les collectivités-hôtes.

b. Recrutement

Les collectivités-hôtes ont été sollicitées pour relayer sur leur support de communication :

- Les informations relatives au programme des comités d'organisation ;
- Le lien de la plateforme de recrutement (France 2023).

Les candidats non retenus dans le programme de France 2023 pourraient être contactés par ce même organisateur pour leur demander si les missions et la durée du programme de la collectivité-hôte les intéresseraient³. Cette annonce permettrait aux candidats de s'orienter vers un programme dont ils n'avaient peut-être pas connaissance. Le GIP précise que les candidats non sélectionnés le sont pour des raisons objectives difficilement ou pas conciliables avec l'exercice d'activités de volontaires, **mais il peut effectivement proposer aux intéressés de se porter candidats auprès des collectivités.**

Pour autant, les collectivités ne souhaitent pas que leurs volontaires soient uniquement les volontaires refusés par l'organisateur. Les villes souhaitent rester autonomes dans le recrutement et être responsables de leur programme.

On retrouve cet aspect dans le calendrier de recrutement des volontaires villes qui risque, pour la plupart des collectivités, d'être quelque peu décalé par rapport au calendrier de l'organisateur. Ceci s'explique par la volonté des collectivités de ne pas recruter leurs volontaires trop en avance ou ne pas générer de la confusion auprès des candidats bénévoles d'autres événements en amont.

Aussi, les critères de recrutement seront certainement différents de ceux de France 2023 afin d'attirer et retenir suffisamment de volontaires.

c. Formations

Plusieurs collectivités ont pour projet de développer des formations pour leurs volontaires (selon les financements disponibles et le personnel) d'autant plus que toutes n'en disposent pas à ce jour. En parallèle, une majorité souhaiterait s'appuyer sur les formations de l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer. Concernant France 2023, des outils en ligne seront utilisés, mais il n'est pas encore certain qu'une plateforme dédiée soit mise en place. **Par principe, les collectivités-hôtes pourront en profiter**, mais en fonction de modalités juridiques et pratiques non encore connues.

Ces formations pourront être en ligne, couplées à des rassemblements en physique en amont de l'événement. Il conviendra néanmoins d'accompagner certains publics (dès le recrutement) dans l'utilisation d'outils digitaux : les seniors, les PSH, etc. À noter que les formations en ligne ne nécessitent pas une maîtrise de l'outil informatique supérieure à celle nécessaire à l'inscription du candidat. En d'autres termes, si un candidat parvient à s'inscrire, il devrait être en mesure de suivre une formation en ligne.

En lien avec les formations, les collectivités ne décernent pas, pour la plupart, de diplôme à leur volontaire à la fin de leur mission, mais elles seraient plutôt favorables à la remise d'un diplôme commun avec l'organisateur si ce dernier est en mesure de le proposer.

d. Dotations

L'un des points ayant fait l'unanimité auprès des collectivités concerne les dotations et notamment les uniformes des volontaires. En effet, les collectivités souhaitent une qualité similaire à celle de l'organisateur pour les tenues de leurs volontaires afin de mettre en avant :

³ Ces volontaires ne seront donc pas encore criblés par l'organisateur.

- L'image de la collectivité ;
- L'expérience bénévole ;
- La compréhension des spectateurs / touristes.

Lors de certains GESI accueillis précédemment en France, les uniformes avaient pu être financés par l'organisateur ou un partenaire, à l'image de la FDJ qui avait noué un partenariat avec le Club des sites hôtes de l'UEFA Euro 2016 pour la fourniture des tenus des 4 000 volontaires des villes hôtes⁴.

Dans ce cadre, le GIP fournira à ce stade à chaque volontaire de collectivité-hôte un polo et un sweat-shirt de la couleur du code de la fonction d'accueil. Afin de répondre aux inquiétudes et aux remarques des collectivités quant à la différence d'équipements entre les volontaires de l'organisateur et des collectivités-hôtes, **il serait pertinent de fournir les mêmes équipements aux volontaires des deux programmes.**

5.3. Communication « Organisateur – Collectivités-hôtes »

a. Périmètre d'intervention

Les collectivités ont généralement une bonne idée du périmètre d'intervention de leurs volontaires mais aimeraient plus de précisions sur le déploiement exact sur les zones comme :

- Les aéroports ;
- Les gares ;
- Le last mile ;
- Les sites d'entraînement.

Les informations partagées dans la première et deuxième partie de cette étude devraient apporter certaines réponses aux questions des collectivités, mais **il conviendrait d'arrêter pour chaque ville le périmètre exact d'intervention en prenant compte les éventuelles adaptations.**

b. Circulation de l'information

Concernant la Coupe du monde de Rugby, les collectivités soulignent globalement un manque d'informations, précisant qu'elles ont davantage été pourvoyeuses d'informations que réceptrices. Un besoin d'accélérer en entrant davantage dans le concret s'est fait ressentir, notamment sur des sujets comme les dotations, la formation, etc. Il apparaît ainsi pertinent de mettre en place des ateliers de travail / des discussions au niveau technique pour dénouer ces sujets. Ces thématiques étant centrales, il convient en effet d'aborder une approche plus pragmatique des éléments mutualisables.

Les collectivités seraient également preneuses d'informations relatives aux modalités de déploiement des volontaires de France 2023 et leurs répartitions sur le territoire : le nombre

⁴ Partenariat entre la Française des Jeux et le Club des Sites Hôtes de l'UEFA Euro 2016 – 21 janvier 2016 – <https://www.groupefdj.com/fr/journalistes/partenariat-entre-la-francaise-des-jeux-et-le-club-des-sites-hotes-de-luefa-euro-2016-pour-la-fourniture-des-tenues-des-4000-vol.html>

de volontaires par jour, par ville et par poste, la liste des missions pour les volontaires de France 2023, le nombre de jours minimum de présence demandé pour les volontaires de France 2023, etc.

c. Partage de bonnes pratiques

Au vu de l'hétérogénéité de l'expérience volontaires entre les collectivités, il pourrait être pertinent que certaines villes transmettent leur retour d'expérience de précédents GESI accueillis sur leur territoire ou bien que les organisateurs partagent des bonnes pratiques / des conseils d'animation d'une communauté de volontaires.

5.4. Communication « Grand public »

Certaines collectivités ont indiqué qu'une communication pouvait être faite auprès du grand public concernant la différence entre les types de programmes volontaires (programme organisateur vs programme ville-hôte voire département). Une communication dans ce sens permettrait de faciliter le recrutement d'une partie de la population qui n'est pas familière avec ces programmes et qui n'a pas connaissance de l'existence du programme collectivité-hôte. Certaines cibles sont en effet peu atteintes par les collectivités, à l'image des étudiants pour certaines villes.

D'une façon générale, les collectivités souhaiteraient qu'une communication cohérente voire mutualisée entre les programmes collectivités-hôtes et les comités d'organisation soit mise en place.

5.5. Partenariats

Le sujet des partenariats a également fait l'objet de questions de la part des collectivités.

Principalement deux points ont été abordés :

- **Partenaires** : les programmes des collectivités-hôtes pourraient être parrainés par un partenaire selon la procédure suivante :
 - Proposition aux partenaires de World Rugby ;
 - Proposition aux partenaires de France 2023 ;
 - Proposition à un partenaire local, dans la mesure où ils ne rentrent pas en concurrence avec les partenariats établis par World Rugby et France 2023.
- **Dérogation pour être partenaire local de plus de 2 villes** : en cas de partenaire local, les villes souhaitent obtenir une dérogation lui permettant d'être partenaires de plus de 2 villes (principe de dérogation déjà octroyée pour les écrans sur les villages).

6. EN CONCLUSION

- 1** Les collectivités souhaitent que leurs volontaires obtiennent de la part du GIP le même niveau de dotation que les volontaires de France 2023
- 2** Les programmes des collectivités-hôtes pourraient être parrainés par un partenaire de World Rugby, de France 2023 ou un partenaire local (sans concurrencer les partenaires établis par World Rugby et France 2023)
- 3** En cas de partenariat local, les villes souhaitent obtenir de World Rugby et du GIP France 2023 une dérogation lui permettant d'être partenaire de l'ensemble des collectivités hôtes et pas uniquement de deux villes comme pour les écrans géants des villages.
- 4** Les formations de France 2023 doivent profiter aux volontaires des collectivités (supports et reconnaissance officielle le cas échéant)
- 5** Mise en place d'ateliers techniques pour clarifier définitivement le périmètre d'intervention des volontaires des collectivités-hôtes et de France 2023
- 6** Mise en place d'une communication cohérente entre les programmes collectivités-hôtes et France 2023 (recrutement, présentation des programmes...)